



Zone 101 : Langue de la ressource

- [Descriptif de la zone](#)
- [Commentaires et exemples](#)

Descriptif

Zone	Ind1	Ind2	Code de sous-zone	Position	Valeur	O/F	R/NR	Contenu	Table de valeurs associée
101						O	R	Langue de la ressource	
	0							La ressource est dans la langue originale de l'oeuvre	
	1							La ressource est une traduction de l'oeuvre originale ou d'une oeuvre intermédiaire	
	2							La ressource contient des traductions autres que des résumés traduits	
		#				O		Code utilisé : ISO 639-2	
		7				F		Code utilisé : ISO 639-3	
			a			O	R	Langue d'un texte, d'une bande son, etc.	
			b			F	R	Langue d'un texte intermédiaire quand la ressource n'est pas une traduction de l'oeuvre originale	
			c			F	R	Langue de l'oeuvre originale	
			d			F	R	Langue d'un résumé	
			e			F	R	Langue de la table des matières	
			f			F	R	Langue de la page de titre si elle diffère de celle du texte	
			g			F	NR	Langue du titre propre si elle diffère de la langue du texte, ou de la bande son, etc.	
			h			F	R	Langue d'un livret, etc.	
			i			F	R	Langue des textes d'accompagnement	
			j			F	R	Langue des sous-titres	

Les informations figurant en couleur dans le tableau ne sont pas telles que définies dans le format Unimarc standard



Commentaires et exemples

Cette zone contient des informations codées relatives à la langue d'une ressource, de ses parties et de son titre, ainsi qu'à la langue de l'original si la ressource est une traduction. Elle est obligatoire, même pour les ressources sans contenu linguistique (voir [infra](#)).

Usage de la norme ISO 639-3 pour les ressources usant de langues régionales

L'usage de la norme ISO 639-2 est obligatoire dans le Sudoc pour coder la langue de la ressource. Toute notice doit obligatoirement comporter une zone 101 utilisant les codes de langue de la **norme ISO 639-2, avec un indicateur 2 de valeur #**.

Dans le cas de ressources en langues régionales (picard, francoprovençal, créole martiniquais...), il est toutefois possible de compléter ces informations ; il faut en ce cas enregistrer une (ou plusieurs) autre(s) zone(s) 101 en utilisant la norme ISO 639-3, plus riche. En raison de contraintes techniques inhérentes à l'usage des données codées dans WiniBW, cette ou ces zones complémentaires doivent obligatoirement être rédigées par le catalogueur ; aucun formulaire de saisie n'est disponible.

Exemples :

101 0#\$afre\$foci

Commentaire : *la ressource est en français, avec une page de titre en occitan. Les codes utilisés sont ceux de la norme ISO 639-2.*

101 0#\$aroa

101 07\$apcd

Commentaire : *la ressource est en picard, langue régionale non présente dans la norme ISO 639-2. Une première zone 101 est donc enregistrée avec le code générique de la norme ISO 639-2 (roa = langues romanes), complétée d'une seconde zone 101, avec indicateur 2=7, et le code de la langue picarde extrait de la norme ISO 639-3. Cette indication de norme est rétablie à l'export avec l'ajout d'un \$2.*

101 2#\$afre\$aroa

101 27\$aroa\$afrp

Commentaire : *le document est une ressource bilingue français / francoprovençal. La 1^e zone 101 enregistre le code du groupe de langues auquel rattacher le franco-provençal selon la norme ISO 639-2, lorsque le code précis de la langue n'existe pas. Une seconde zone 101 est ajoutée pour enregistrer le code précis du francoprovençal extrait de la norme ISO 639-3. Il n'est pas utile d'enregistrer la le référentiel (en \$2), il est rétabli à l'export, automatiquement généré par la présence de l'ind. 2=7.*

Ressources dont le contenu présente un caractère linguistique

Les codes de langue sont **indispensables** à l'identification des *Expressions* (pour les oeuvres textuelles ou s'exprimant au travers d'une ou plusieurs langues). Ils sont donc obligatoires pour toute ressource dont le contenu présente un caractère linguistique (textes écrits ou enregistrés, musique accompagnée de paroles, ressources cartographiques, images animées, etc.). Il faut au minimum que les données suivantes soient présentes (et correctes) :

- Indicateur de traduction (**indicateur 1**)
- Sous-zones **\$a**, et éventuellement **\$b** et **\$c**
- Sous-zone **\$h** (opéras et autres musiques accompagnées de paroles)
- Sous-zone **\$j** (images animées sous-titrées)

Voir aussi les [Consignes de catalogage Sudoc / FRBR](#)

Les informations sont saisies dans la zone 101 :

- en mode " semi-expert " avec les grilles de données codées

- en format expert en utilisant la liste des codes sur 3 caractères du tableau ci-dessus

Exemple :

101 0#\$aoci

[...]

200 1#\$aL'@enfant polit\$econte del Drac\$fJoan Bodon\$gill. de Luc Aussibal

Les sous-zones sont répétables, sauf \$g - Langue du titre propre (la répétition du titre propre en d'autres langues est à traiter en titre parallèle zone [200\\$z](#)) :

- 5 occurrences au maximum, pour \$a, \$c et \$e
- 3 occurrences au maximum, pour les autres sous-zones.

Exemples :

101 1#\$ager\$aïta\$apro\$afro\$cita\$epro\$cfro

[...]

200 0#\$aDie @Gedichte aus Dantes "De vulgari eloquentia\$eine Anthologie provenzalischer, französischer und italienischer Gedichte des Mittelalters...

101 0#\$arum\$ager\$sachu\$dfre

[...]

302 ##\$aEn roumain, allemand et slavons d'église

302 ##\$aRésumé en français

\$d : langue d'un résumé

Le code de langue d'un résumé, lorsqu'il est précisé, doit être strictement identique à celui indiqué dans la zone 330 \$z le cas échéant.

Précisions concernant 3 codes particuliers

- Le code **mul** (pour "multilingue") est utilisé pour les ressources multilingues comportant **plus de 4 langues différentes**. On code toujours les 4 premières langues (par ordre d'importance pour la ressource ou d'intérêt de la langue). Au-delà de la quatrième langue, on fait précéder ces quatre codes du code "mul".

Exemple :

101 0#~~\$a~~mul\$afre\$aeng\$apor\$aita

[...]

302 ##\$aTextes en français, anglais, portugais, italien et espagnol

- Le code **und** (pour "langue indéterminée") est utilisé pour toute langue inconnue ou non complètement identifiable, ou lorsque la langue est identifiée mais n'a pas de code propre et qu'on ne peut pas la rattacher à une famille de langues particulière.
- Le code **mis** (pour "langues non codées") **n'est pas utilisé dans le Sudoc**. Lorsqu'une langue est identifiée mais ne dispose pas encore d'un code qui lui est propre, on utilise le code de la famille de langues à laquelle cette langue se rattache. Si on ne peut identifier cette famille, on préfère le code "und". [NB : dans la norme ISO 639-2 le code "mis" correspondait jusqu'en juin 2007 à la définition "langues diverses". Commentaire dans la norme ISO : This is a special purpose code. Previously called "miscellaneous languages" and "diverses, langues"].

Ressources sans contenu linguistique

Depuis 2014, le code iso **zxx** (pour "pas de contenu linguistique") a été introduit dans le Sudoc. Il s'emploie, par exemple, pour une photo de la Tour Eiffel, un CD de chants d'oiseaux, une partition de musique, etc.

Exemple :

008 \$aGax3

[...]

101 0#~~\$a~~zxx

[...]

200 0#\$a@Instrumental music\$fOleg Komarnitsky, comp.\$gLondon piano trio

